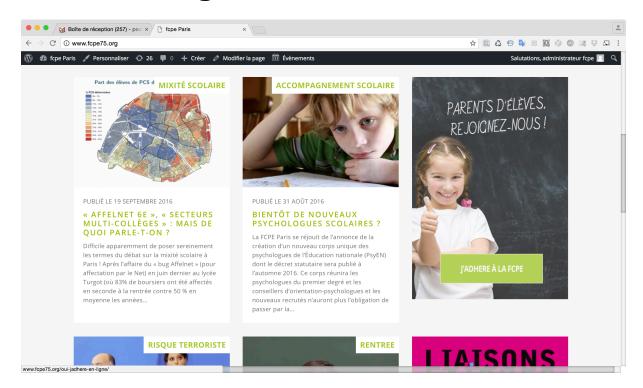
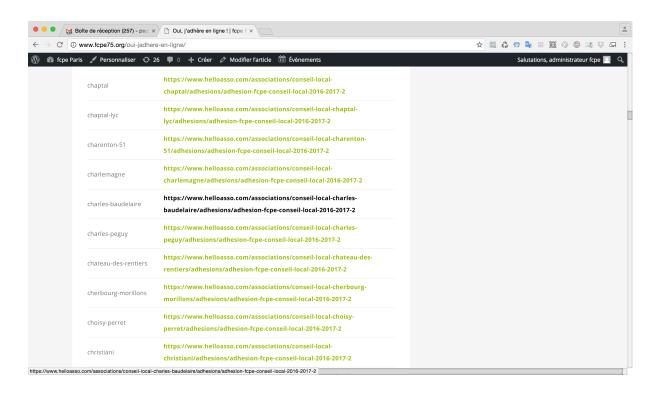
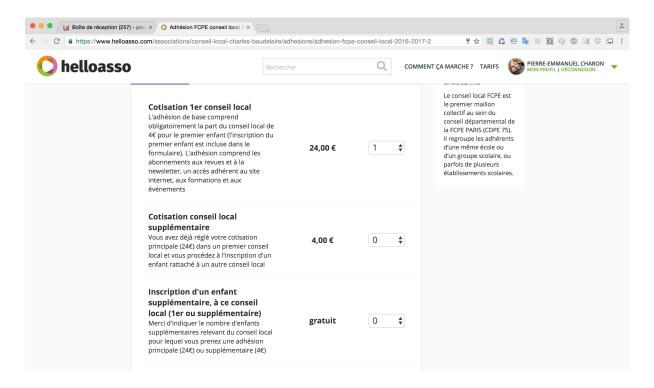
Adhérer en ligne à la FCPE avec HelloAsso.



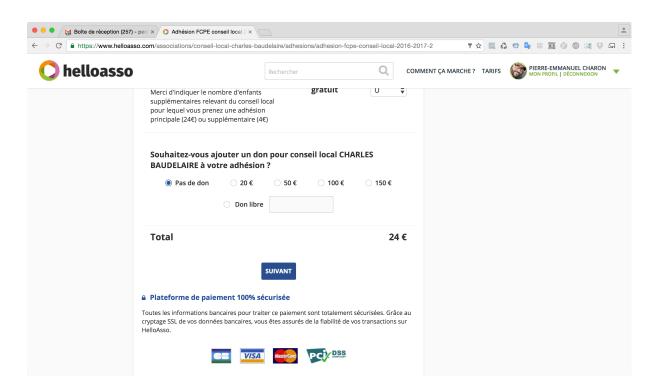
Cliquer « J'adhère à la FCPE directement par la page d'accueil du portail FCPE75



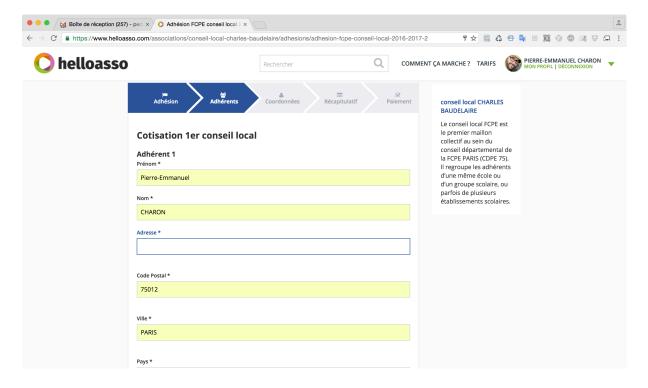
Choisir le conseil local FCPE dans lequel la première cotisation sera versée.



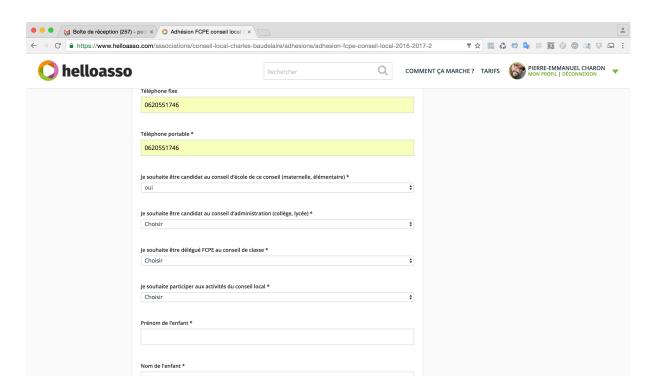
Choisir l'option de cotisation qui convient, ici la principale de 24 euros, inclut la part locale de 4 euros du conseil local.



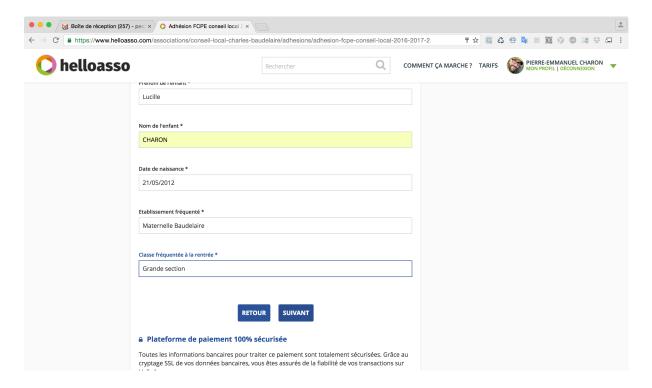
Il est possible de faire un don libre supplémentaire au conseil local en plus de la part de 4 euros incluse initialement dans la cotisation principale de 24 euros.



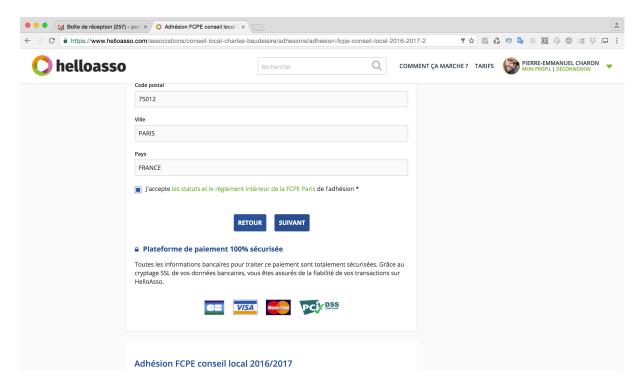
Compléter le formulaire de contact. Les informations demandées sont les mêmes que celles du formulaire papier.



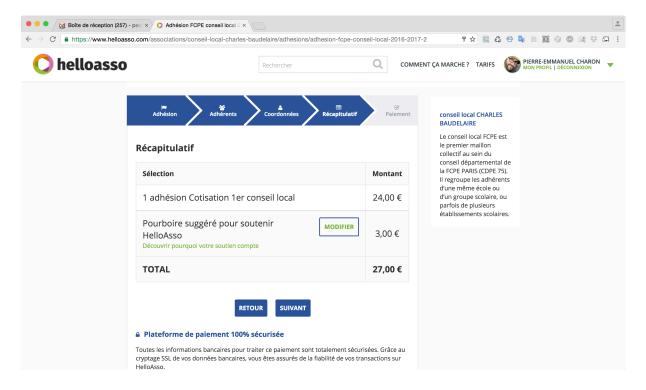
Préciser obligatoirement les choix d'engagement (conseil d'école, conseils de classe...) Pour une inscription en primaire (maternelle et élémentaire), il n'y a pas de conseil de classe ni de conseil d'administration, il faut donc choisir l'option « non »



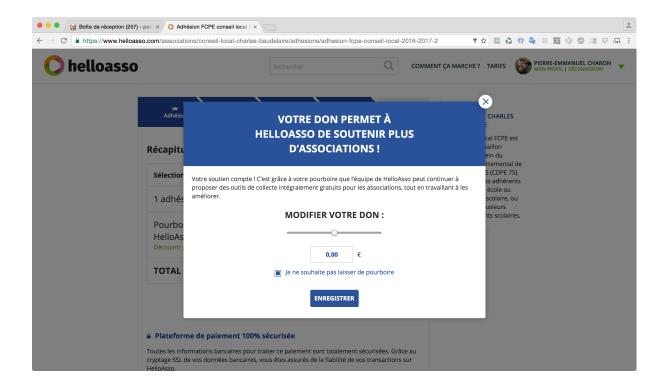
Indiquer le nom, prénom, établissement scolaire et classe fréquentée à la rentrée pour le premier enfant inclus dans la cotisation principale.

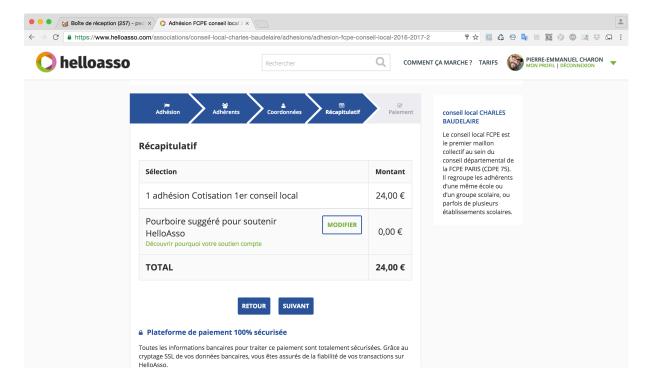


Confirmation des coordonnées de l'adhérent. Le module comprend la réception d'un justificatif. En adhérant à la FCPE, le parent accepte les statuts et le règlement intérieur de la FCPE (obligatoire).

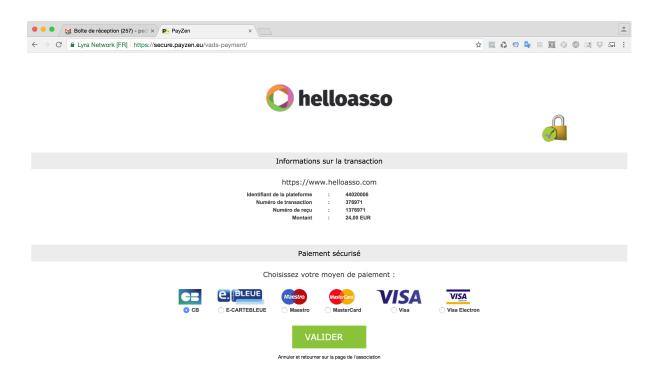


Récapitulatif du paiement. Par défaut l'option proportionnelle du « pourboire à HelloAsso » propose une petite somme aidant à assurer le développement de la plateforme de paiement en ligne (HelloAsso assure un service gratuit aux associations en échange de ce petit pourboire optionnel, « les petits ruisseaux font les grandes rivières ! » Vous pouvez modifier ce montant à la hausse ou à la baisse, voire la réduire à 0 euros.

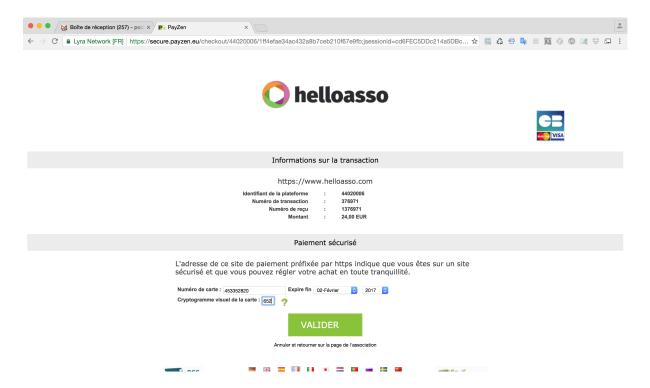




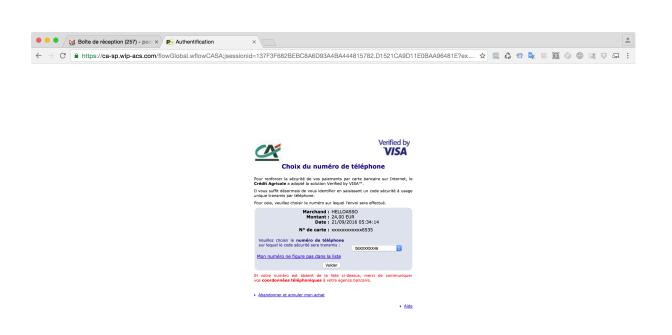
Une fois le montant validé, passer à l'étape de paiement en ligne.



Choisir le type de carte bancaire qui va servir au règlement de l'adhésion.



Entrer son numéro de carte bancaire sur le site sécurisé.



Selon la banque qui héberge votre compte, vous devez valider l'usage de votre carte bancaire pour le paiement en ligne. Vous recevez un code de confirmation de la transaction sur votre téléphone cellulaire.

=> Le nouvel adhérent reçoit un courriel de confirmation de son paiement en ligne. Le trésorier local reçoit lui aussi un courriel de confirmation d'une nouvel adhésion et les informations collectées en ligne viennent enrichir automatiquement un fichier excel accessible et téléchargeable par le trésorier local sur le site internet HelloAsso.